

Québec, le 2 avril 2014

Monsieur Len Even
Directeur général
Collège Marianopolis
4873, avenue Westmount
Westmount (Québec) H3Y 1X9

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 13 mars 2014, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi que le Collège Marianopolis a apporté à la recommandation contenue dans le rapport d'évaluation de l'application de sa PIEA publié par la Commission en septembre 2012.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission a recommandé au Collège de s'assurer que, dans tous les cours, les évaluations finales permettent d'attester l'atteinte des objectifs selon les standards visés et que la pondération est déterminante pour la réussite du cours. Dans le cadre de son suivi, le Collège fait état des actions entreprises et complétées ainsi que de celles à venir afin de pallier les lacunes soulevées dans la recommandation. Ce processus doit se terminer par la révision de la PIEA du Collège, prévue pour l'année scolaire 2014-2015. La Commission note ce qui a été fait par le Collège et s'attend à recevoir un rapport accompagné de tous les documents nécessaires au traitement du suivi à cette recommandation, notamment un échantillon d'épreuves finales de cours, et conformes aux modalités de la PIEA révisée dès ce processus terminé. La recommandation est donc maintenue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M. Christian Corno, directeur des études